Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Instructions

Veuillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d'intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée : Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ)

Numéro du dossier : R-4210-2022

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Prévision de la demande incluant les changements démographiques

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

La Prévision de la demande par Hydro-Québec (B-0009) semble faire abstraction de l'augmentation des seuils d'immigration. Parmi les éléments qui peuvent influencer les changements démographiques qui pourraient avoir une incidence sur la structure économique du Québec et conséquemment, sur les besoins énergétiques (pages 9 et 13), Hydro-Québec ne tient pas compte de la récente annonce du gouvernement fédéral d'accroître substantiellement les seuils d'immigration (visant 500 000 nouveaux arrivants au Canada en 2025) et de l'ouverture du gouvernement provincial à en accueillir une proportion importante au Québec.
Le ROEÉ est préoccupé par la possibilité que les approvisionnements prévus au Plan d'approvisionnement 2023-2032 soient insuffisants à moyen terme pour répondre aux besoins accrus en énergie et en puissance qui résulteront de ces changements démographiques présentement imprévus au Plan d'approvisionnement.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ a l'intention de demander à Hydro-Québec d'évaluer les impacts énergétiques de ces probables changements démographiques présentement imprévus et des moyens qui seront nécessaires afin d'être en mesure de répondre à l'accroissement de la demande qui résultera de cet afflux migratoire additionnel.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : : Prévision de la demande – Effacement de la biénergie résidentielle

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Dans la Prévision de la demande, Hydro-Québec constate passivement le déclin de 260 MW d'effacement de la biénergie résidentielle au cours de la période du Plan d'approvisionnement (B-0009, Tableau 9.21, page 48).
Le ROEÉ préconise le remplacement systématique des systèmes de chauffage au mazout en mode biénergie qui arrivent en fin de vie utile, par des systèmes de chauffage électrique centraux avec accumulateur de chaleur. De cette façon, Hydro-Québec pourrait compléter la décarbonation de ces systèmes biénergie et ainsi remplacer l'effacement des charges des systèmes de chauffage biénergie électricité-mazout par un déplacement des charges d'un chauffage tout à l'électricité.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ formulera des recommandations à la Régie quant aux efforts qu'Hydro-Québec devrait déployer pour la décarbonation de la clientèle biénergie dont les systèmes de chauffage arrivent en fin de vie utile, particulièrement l'installation de systèmes de chauffage électriques centraux avec accumulation de chaleur.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Approvisionnements – Efficacité énergétique – Économies d'énergie

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Le 20 octobre 2022, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie disait considérer que le secteur résidentiel consommait beaucoup trop d'électricité et a laissé entendre que les Québécois devront se plier à une forme de sobriété énergétique dans les prochaines années si la province veut respecter ses engagements environnementaux. D'ailleurs, en 2022, le Québec est passé du 2ème au 3ème rang, derrière la Nouvelle-Écosse, dans le bulletin de l'efficacité énergétique des provinces et territoires du Canada en 2022 (Gaede et al., 2022).
Or, dans son Plan d'approvisionnement, Hydro-Québec mentionne que « la croissance attendue de la demande tient compte d'importants efforts qui seront réalisés en matière d'efficacité énergétique et qui permettront d'effacer 8,9 TWh d'ici 2032 » (B-0007, page 10), alors que ce 8,9 TWh représente moins de 0.5% des ventes annuelles en 2032 (B-0009, page 11) et constitue un effort bien en-deçà de ce qui est nécessaire dans le contexte.
Le ROEÉ partage l'opinion du ministre quant à la nécessité de promouvoir la sobriété énergétique. Il considère nettement insuffisantes les cibles d'économie d'énergie d'Hydro-Québec qui ne s'éloignent pas du statu quo, alors que l'évaluation des besoins énergétiques du Québec à l'horizon 2050 s'élèvent à 137 TWh supplémentaires (Rapport Dunsky).

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ entend formuler diverses recommandations afin d'accroître les économies d'énergie au cours de la période du Plan d'approvisionnement.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Approvisionnements – Efficacité énergétique – PTÉ d'économie d'énergie

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Hydro-Québec indique que les études de potentiel technico-économique (PTÉ) d'économie d'énergie complétées en août 2021 par les firmes Technosim Inc. et Jacques Harvey Consultants et Associés ont notamment servi d'intrants à l'élaboration du plan de développement des interventions en économie d'énergie (B-0020, page 24).
Ces études concluaient déjà à une réduction du PTÉ des trois marchés. Le ROEÉ s'inquiète des impacts supplémentaires à la baisse des hauts taux d'inflation, du coût de la main d'œuvre et des enjeux de chaînes d'approvisionnement, qui ont évolué rapidement depuis août 2021, sur le PTÉ.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ désire connaître l'ampleur de la baisse du PTÉ d'économie d'énergie en 2022 et son impact sur le plan de développement des interventions en économie d'énergie.
Le ROEÉ entend aussi proposer d'intégrer le concept de sobriété énergétique aux PTÉ d'économie d'énergie afin de contrer la baisse appréhendée du PTÉ d'économie d'énergie résultant de la hausse de l'inflation et des coûts de main d'œuvre.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Approvisionnements – Efficacité énergétique - Gestion de la demande en puissance

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Le ROEÉ se réjouit qu'Hydro-Québec semble vouloir promouvoir l'accumulation de chaleur dans la nouvelle construction résidentielle afin d'endiguer l'hémorragie de puissance dans ce secteur (B-0020, page 24, Tableau 3.8). Une étude réalisée par Écohabitation, membre du ROEÉ, démontre d'ailleurs que le chauffage électrique central par accumulation de chaleur est l'option la plus économique dans la nouvelle construction et dans les habitations existantes. Le ROEÉ s'intéresse aussi au potentiel considérable de réduction de la puissance à la pointe d'autres technologies qu'Hydro-Québec considère présentement tels les accumulateurs thermiques muraux qui pourraient remplacer les plinthes électriques.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ appuie Hydro-Québec dans son désir de promouvoir le chauffage électrique par accumulation thermique, mais considère que les efforts qu'elle déploie à cet effet sont nettement insuffisants. Le ROEÉ entend donc formuler des recommandations pour renforcer les efforts d'Hydro-Québec à cette fin.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Approvisionnements – Efficacité énergétique - Hilo

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Plusieurs médias ont récemment fait la lumière sur la sous-performance d'Hilo, qui constituerait « l'outil le plus coûteux par kilowatt dans l'arsenal d'Hydro-Québec pour réduire la demande en période de pointe » et qui ne répond pas aux attentes. Hydro-Québec a d'ailleurs pris les commandes du conseil d'administration d'Hilo après avoir remercié son directeur général, et n'exclurait pas restructurer et absorber Hilo. Le ROEÉ, qui dénonçait déjà le statut réglementaire de cet outil de gestion de pointe, serait en faveur de cette restructuration.
Le ROEÉ est cependant sceptique quant aux stratégies considérées par Hydro-Québec (B-0020, page 26), notamment en ce qui a trait au désir d'ouverture de l'écosystème technologique d'Hilo sans qu'un accès au compteur soit considéré. Le ROEÉ préconise la démocratisation DE Hilo afin que ce service ne soit pas accessible qu'à la clientèle la plus fortunée.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ entend supporter l'absorption d'Hilo au sein d'Hydro-Québec et s'assurer que les stratégies considérées pour favoriser l'atteinte des objectifs de pénétration de marché et de réduction de puissance soient adéquates et réalistes et qu'elles favorisent la démocratisation du service.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets

Régie de l'énergie
Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : Approvisionnements – Réseaux autonomes

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Relativement à l'approvisionnement du réseau autonome des Îles-de-la-Madeleine, le ROEÉ est particulièrement favorable à la perspective d'ajouter quatre éoliennes dans le secteur de la Grosse-Île (B-0013, page 24) et par le plan d'action et l'échéancier de réalisation qu'Hydro-Québec prévoit déposer au premier trimestre de 2023 pour donner suite à la décision D-2022-109.
Par ailleurs, Hydro-Québec prévoit revoir le rythme de remplacement des systèmes de chauffage au combustible des clients participant au Programme d'utilisation efficace de l'énergie (PUEÉ) par des équipements à l'électricité aux Îles-de-la-Madeleine afin d'éviter de surcharger la centrale thermique de Cap-aux-Meules (B-0013, page 20). Le ROEÉ y voit une opportunité de maximiser l'intégration d'énergie éolienne tout en favorisant une meilleure gestion de la demande en puissance par l'installation de systèmes de chauffage électrique avec accumulateur de chaleur.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Le ROEÉ désire faire valoir les bénéfices d'une réforme du PUEÉ qui miserait principalement sur le chauffage électrique avec accumulateur de chaleur pour maximiser l'intégration d'énergie éolienne et favoriser ainsi une meilleure gestion de la demande lors des pointes de consommation.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Le ROEÉ entend soumettre des demandes de renseignements à Hydro-Québec sur cet enjeu et en traiter dans son rapport d'analyse.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Cliquer pour ajouter d'autres sujets